

# Le lien mutualiste #148

## DES AFFAIRES SOCIALES



**MGASSEMBLÉE**  
**Fusion MGAS-Mutuelle**  
**Europe, un ensemble plus**  
**fort pour l'avenir**

**PRÉVENTION**  
**Jamais sans mes vaccins !**

**DOSSIER SPÉCIAL**  
**Reprise du travail après un cancer :**  
**bien la préparer**



## Loyauté, collégialité, et transparence

Chère adhérente, cher adhérent,

**Je viens vers vous pour mon premier éditto avec une démarche particulière, et une grande fierté de me voir confier, par mes collègues administrateurs, la mission de présider le conseil d'administration de la MGAS et de la manager politiquement. Mon état d'esprit induit, par respect de mes valeurs et mon éducation, à expliquer les différents positionnements, visions et axes stratégiques.**

Je vais profiter de ce premier éditorial pour me présenter, exposer ma manière de travailler et esquisser les principaux chantiers que nous allons conduire dans les prochains mois.

Père de deux enfants, je suis originaire de l'Aisne, plus précisément d'un village d'environ 700 habitants au cœur de la forêt de Saint-Gobain, mondialement connu pour son ordre monastique, créé par saint Norbert de Xanten en 1121. Je suis toujours en activité, en tant que cadre de santé au sein d'un établissement public de santé mentale (EPSM), que j'ai rejoint il y a un peu plus de 35 ans.

Au cours de mes différents mandats, j'ai assuré, après le départ, en 2006, de la Présidente, les différentes représentations de la MGAS au sein des structures partenaires (MFP, UNS, MFP Services, AMF, MFP retraite...).

J'ai pour ambition, lors de ce mandat, de poursuivre et mener à bien les actions engagées.

Ces dernières années ont été couronnées de grandes réussites. La MGAS a remporté avec succès le référencement de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et du ministère des Affaires sociales. L'opération de fusion avec

Mutuelle Europe atteint sa finalisation avec l'intégration de ses équipes et l'harmonisation de ses procédures.

Un nouveau site internet est désormais opérationnel pour faciliter les échanges avec nos adhérents et leur information, nos outils informatiques sont sécurisés et l'outil de liquidation a été changé...

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour saluer l'implication de tous les collaborateurs qui a permis de remporter tous ces succès. En complément de ces sujets très opérationnels, une attention particulière sera portée à la formation des élus. En effet, de nombreux administrateurs nous ont rejoints pour un premier mandat lors de l'assemblée générale de juin 2018. Il est important de leur fournir les clés leur permettant d'être efficaces rapidement.

Afin de poursuivre ces actions, il m'appartient de mobiliser, dans un contexte particulièrement concurrentiel et en pleine mutation, toutes les synergies afin de poursuivre le développement engagé.

Ma stratégie consistera à activer toutes les compétences tant au niveau des administrateurs que des collaborateurs dans une approche que je souhaite collégiale.

Cette nouvelle gouvernance aura pour objectif principal d'associer et de sensibiliser tous les acteurs pour favoriser l'émergence d'idées nouvelles issues d'une collaboration active favorisant le développement d'une politique novatrice de la mutuelle.

Les maîtres mots qui jalonnent les actions de mon mandat seront loyauté, collégialité et transparence.

**Michel Regnier, Président**

### LIEN MUTUALISTE N°148 OCTOBRE 2018

Revue trimestrielle éditée par la Mutuelle Générale des Affaires Sociales, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité n° Siren 784 301 475

#### Administration et siège social:

96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15  
Tél.: 01 44 10 55 55 ou 01 44 10 55 00  
Site: mgas.fr

**Directeur de la publication:** Michel Regnier

**Directrice de la rédaction:** Annick Singer

**Rédaction:** Nathalie Cathelain (N. C.), Marielle Delaunay (M. D.), Pascal Dreux (Pa. D.), Philippe Droin (Ph. D.), Justine Pynson (J. P.), Max Elbaz (M. E.), Françoise Dmeri (F. D.), Jean Depreville (J. D.), France Mutualité, Priorité Santé Mutualiste, Rhétoriké

**Photos:** © Fotolia, DR MGAS, DR

**Réalisation:** Rhétoriké

Chargée de publication: Mégaéline Plard

Maquette: Camille Lagoarde

**Prix au numéro:** 0,40 €

**Abonnement annuel:** 1,20 €

**Impression:** Galaxy Imprimeurs

205 à 213 route de Beaugé

72000 Le Mans

**Imprimé à:** 44 800 exemplaires

**Diffusé à:** 44 777 exemplaires

**Commission paritaire:** 0220M08207

ISSN 0240-9410



4

### PANORAMA

**Lombalgies:** l'intérêt de rester en mouvement

**Médiation animale:** quand les animaux deviennent des partenaires de soin

**Déjà-vu, déjà-vécu:** un phénomène courant mais surprenant

**Se détendre avec la sophrologie et le yoga**

### MGASERVICES

**Baromètre de satisfaction des adhérents:** une image toujours positive et une recommandation en hausse

**La MGAS reçoit le Label d'excellence pour son offre Activ' Santé**

Organismes référencés auprès des ministères sociaux: **la MGAS en tête**

6



9

### GRAND ANGLE

**Reprise du travail après un cancer: bien la préparer**

1. Une anticipation nécessaire du retour au travail
2. Cancer et prévention: Octobre rose, une campagne qui a plus de 25 ans
3. Cancer et travail: une question de compréhension et de tact

### RECHERCHE

**L'ophtalmologie, une discipline à la pointe de l'innovation**

13



14

### PRÉVENTION

**Jamais sans mes vaccins!**



16

### MGASSEMBLÉE

**Fusion MGAS-Mutuelle Europe, un ensemble plus fort pour l'avenir**

### TRUCS ET ASTUCES

**Premiers secours, les gestes qui sauvent**

18

### RECHERCHE D'ANCIENS NUMÉROS

Le Lien Mutualiste atteindra bientôt son 150<sup>e</sup> numéro! Pour fêter l'anniversaire de votre magazine, nous recherchons d'anciens numéros. Si vous êtes en possession de la première édition, nous vous serions particulièrement reconnaissant de nous faire parvenir vos exemplaires. À l'adresse suivante: 96 avenue de Suffren, 75730 Paris Cedex 15. Bien sûr, nous prendrons grand soin de ce numéro collector. Merci d'avance!



## Lombalgies l'intérêt de rester en mouvement

«*Mal de dos? Le bon traitement, c'est le mouvement*»: tel est le slogan choisi par l'Assurance maladie pour illustrer sa toute première campagne d'information sur les lombalgies, des pathologies qui lui coûtent chaque année près de 661 millions d'euros. Véritable mal du siècle, la lombalgie touchera «*quatre personnes sur cinq*» au cours de leur vie, indique la campagne. D'après un récent sondage, 24% des Français pensent qu'il s'agit d'un problème grave et 68% estiment que le repos est le meilleur des remèdes. Or, «*ces croyances sont en contradiction avec les recommandations médicales actuelles*», constate l'Assurance maladie. La douleur, souvent intense, «*n'est pas synonyme de gravité et le repos retarde la guérison*». Il est donc préférable de «*maintenir une activité physique, même modeste*». Pour diffuser ce message auprès du grand public et des professionnels de santé, l'Assurance maladie a édité différentes affiches, ainsi qu'un spot-vidéo. Elle propose aussi des livrets de conseils [...].

France Mutualité.

## Médiation animale Quand les animaux deviennent des partenaires de soins



La médiation animale, appelée aussi zoothérapie, se développe peu à peu en France. Encadrée par un thérapeute, la présence d'un chien, d'un chat, d'un cheval voire d'un cochon d'Inde peut en effet s'avérer très bénéfique dans la prise en charge de l'autisme, de la trisomie 21, de la maladie d'Alzheimer, du handicap mental ou physique.

### Les premiers travaux sur la médiation animale remontent aux années 70.

Aux États-Unis, le psychiatre Boris Levinson, constatant le mieux-être ressenti par certains de ses jeunes patients au contact de chiens et de chats, pose les bases de la thérapie assistée par l'animal. De son côté, le vétérinaire français Ange Condoret entreprend des recherches auprès des enfants souffrant de problèmes de langage. Sur la base de ses observations, il définit en 1978 une nouvelle méthode adaptable à chaque patient [...].

### La nécessité d'un thérapeute spécifiquement formé

Depuis, plusieurs études sont venues confirmer les observations de ces pionniers. Les bienfaits de la médiation animale ont été enregistrés auprès de patients apathiques souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'enfants atteints de trouble du spectre de l'autisme. Aujourd'hui, les séances de médiation animale se déroulent en établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), en instituts médico-éducatifs, dans des fermes pédagogiques, dans les cabinets des thérapeutes. Pour jouer pleinement leur rôle de médiateur, les intervenants doivent avoir été spécifiquement formés. Il s'agit le plus souvent de psychologues, psychomotriciens ou kinésithérapeutes. [...]

Priorité Santé Mutualiste.

## Déjà-vu, déjà-vécu un phénomène courant, mais surprenant



Le déjà-vu ou le déjà-vécu est la sensation, à la fois banale et troublante, de revoir ou de revivre une scène. Environ 70% de la population dit avoir expérimenté ce phénomène que les scientifiques peinent à expliquer. [...] Cette manifestation étrange touche autant les hommes que les femmes et est plus fréquente en période de stress ou de fatigue. Elle se déclare surtout chez les jeunes, entre 15 et 25 ans, et se raréfie avec l'âge. [...]

### Un faux souvenir...

[...] L'explication scientifique la plus répandue est que cette impression serait liée à un dysfonctionnement du lobe temporal. Cette partie du cerveau renferme les structures impliquées dans le processus de mémorisation. Elle abrite notamment le cortex rhinal et l'hippocampe, qui est le carrefour d'entrée des informations sensorielles permettant de mémoriser et d'associer les informations dans un ensemble cohérent afin de retenir une scène. Le déjà-vu serait donc un faux souvenir dû à une erreur du cerveau, qui inscrirait une perception présente directement dans la mémoire à long terme.

### ... ou une vérification du cerveau

En 2016, des chercheurs du Royaume-Uni ont voulu confirmer cette hypothèse. Ils ont observé le cerveau de volontaires, grâce à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), au moment même où ces derniers expérimentaient une sensation de déjà-vu. [...] Pour ces chercheurs, le cerveau vérifie la mémoire lorsqu'il existe un conflit entre l'expérience vécue réellement et celle que nous croyons avoir vécue. Le déjà-vu serait donc un signe du bon fonctionnement du système de vérification de la mémoire. Cette nouvelle théorie, qui ne fait pas l'unanimité dans le milieu scientifique, mérite toutefois d'être explorée plus en détail.

France Mutualité.

## Se détendre avec la sophrologie et le yoga

Ce n'est pas par hasard si l'ONU a institué une Journée mondiale du yoga chaque 21 juin: cette véritable philosophie de vie présente d'innombrables avantages pour la santé et le bien-être. Bien loin des stéréotypes d'une activité aux multiples postures acrobatiques, cette discipline est au contraire accessible à tous et repose avant tout sur les techniques de respiration.

### Les preuves "santé" du yoga

Qu'il s'agisse du traitement de maladies cardiovasculaires, de problèmes de tension artérielle ou de symptômes

dépressifs, les bienfaits du yoga sont reconnus comme de parfaits compléments des éventuels traitements prescrits par le médecin.

### Sophrologie et pensée positive

La maîtrise de ses capacités respiratoires est une clé pour la détente. Couplée au yoga, la sophrologie constitue une excellente méthode pour se détendre en activant des pensées positives et de se projeter dans l'avenir.

Priorité Santé Mutualiste.



# Baromètre de satisfaction des adhérents

## Une image toujours positive et une recommandation en hausse

Comme chaque année, l'enquête menée auprès des adhérents révèle leur niveau de satisfaction, à l'égard de la mutuelle à travers plusieurs indicateurs : image, satisfaction, rapport qualité-prix, recommandation...



**8 adhérents sur 10** considèrent la MGAS comme une mutuelle de qualité.



**8 adhérents sur 10** estiment la mutuelle proche de ses adhérents.

**9 adhérents sur 10** considèrent la MGAS comme une mutuelle solidaire.

### Les valeurs de la MGAS ancrées chez nos adhérents

La MGAS a une image positive auprès de ses adhérents. Tous ses scores sont en augmentation par rapport à 2017. Les adhérents sont 84% à penser que la MGAS est une mutuelle de qualité, 82% considèrent qu'elle est proche de ses adhérents et 91% qu'elle est solidaire.

### La MGAS, une mutuelle que l'on recommande à ses proches

Plus de 7 adhérents sur 10 sont prêts à recommander la MGAS à leur entourage. 42% l'ont déjà fait. Pour rappel, en cas de parrainage, l'adhérent est récompensé par un chèque cadeau de 30 euros. Toutes les informations sont sur le site [www.mgas.fr](http://www.mgas.fr).

### Les services de la MGAS encore trop méconnus

Le niveau de satisfaction des adhérents vis-à-vis de l'offre de services de la mutuelle (assistance, tiers-payant, prise en charge, caution, Santéclair, etc.) est en progression par rapport à 2017. C'est le fruit des efforts déployés par la MGAS pour améliorer la communication sur ses services : informations sur notre site internet, courriers ou e-mail envoyés plus régulièrement...

### Des attentes sur les niveaux de garantie

La part de répondants insatisfaits des remboursements diminue par rapport à l'année passée. Les soins optiques et dentaires restent, cependant, les principaux remboursements jugés insuffisants.

C'est pour répondre à ce mécontentement et limiter le reste à charge des adhérents, que la MGAS a mis en place le partenariat avec Santéclair. Ce réseau de professionnels de santé permet aux adhérents de bénéficier de soins (optique, dentaire, audio-prothèse, etc.) de qualité avec des tarifs négociés. La liste des partenaires est disponible sur l'espace adhérent [www.mgas.fr](http://www.mgas.fr).

### Des relations avec les adhérents qui sont appréciées

Les adhérents sont satisfaits de la qualité de l'accueil à la MGAS. La note moyenne attribuée est de 8,5 sur 10. Les autres indicateurs (contact, professionnalisme, joignabilité, qualité et pertinence des réponses, facilité à joindre l'interlocuteur, délai de réponse) ont une note moyenne supérieure à 7,5 sur 10. Ils progressent d'année en année. Ce bon résultat est le fruit du travail mené par l'ensemble des collaborateurs de la mutuelle qui a été reconnue dans le

cadre de la certification ISO 9001:2015 pour la qualité de l'ensemble de sa gestion opérationnelle.

### Le Lien Mutualiste, une revue appréciée de nos adhérents

La revue *Le Lien Mutualiste*, adressée trimestriellement à nos adhérents, est lue par 69% d'entre eux, de « temps en temps » ou « toujours ». 21% souhaiteraient qu'un envoi digitalisé soit proposé dans le cadre d'une démarche de développement durable en faveur de notre environnement. Cette proposition sera étudiée avec attention par notre Conseil d'Administration.

M.D.



**7 adhérents sur 10** recommanderaient la MGAS à leur entourage.



**8,5/10** C'est la note moyenne donnée par les adhérents à la MGAS pour sa qualité d'accueil.



**69%** des adhérents sont des lecteurs occasionnels ou réguliers du magazine *Le Lien Mutualiste*.

## La MGAS reçoit le Label d'excellence pour son offre Activ' Santé

Les *Dossiers de l'épargne* ont décerné à la MGAS le Label d'excellence 2018 pour son offre Activ' Santé dans la catégorie "santé individuelle". Gage de qualité, le Label d'excellence est attribué par les experts des *Dossiers de l'épargne* aux meilleurs contrats du marché.

Cette distinction, attribuée à l'offre Activ' Santé est valable un an, à l'issue de cette période le contrat sera de nouveau analysé et noté. Cette année, l'offre se distingue de la concurrence grâce à plusieurs points forts :

- La chambre particulière et les frais d'accompagnant sont pris en charge dès la formule « MGAS Confort ».
- Un forfait de 600 euros par an maximum vient s'ajouter à la prise en charge de la Sécurité sociale sur les lentilles.
- Les remboursements des actes dentaires hors nomenclature sont conséquents. Ils représentent jusqu'à 250 euros par an pour les prothèses, jusqu'à 500 euros pour un implant, jusqu'à 200 euros par an pour la parodontologie et jusqu'à 650 euros par an pour l'orthodontie.
- L'accès au réseau de soins Santéclair fait bénéficier aux adhérents de tarifs préférentiels chez de nombreux praticiens partenaires.

Cette offre est destinée aux agents non concernés par un référencement ou aux salariés non concernés par un contrat collectif proposé par leur employeur.

M.D.



## Organismes référencés auprès des ministères sociaux : la MGAS en tête

En juin 2018, les ministères sociaux ont renouvelé pour sept ans le référencement de la MGAS pour la protection santé et prévoyance de leurs agents.

Dans le cahier des charges de l'appel d'offres, les ministères ont fait le choix de retenir deux organismes. L'offre de la MGAS a été retenue comme la meilleure. Sa connaissance historique des besoins des agents des ministères sociaux n'est pas étrangère à ce succès. La MGAS a su proposer une nouvelle offre avec des garanties et services adaptés (comme l'assistance, la RC scolaire, l'action sociale dont vous bénéficiez également ou encore, la protection juridique santé), nommés « MAS ».

Cependant, pour répondre aux clauses du cahier des charges, cette nouvelle offre exclut la protection dépendance.

C'est pourquoi, afin de rester à un niveau optimal de garanties, il est conseillé aux agents déjà détenteurs d'un contrat « Référence » de le conserver. Ainsi, aucune démarche n'est à effectuer.

De plus, le contrat « Référence » vous donnera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et sans augmentation de cotisation, accès à de nouvelles garanties pour une protection de premier choix :

→ Pour vos frais de santé, des équipements optiques ou auditifs ainsi que des soins prothétiques dentaires seront proposés avec 0 euro de reste à charge, selon votre formule et le type de soins, dans notre réseau partenaire Santéclair.

→ Pour votre protection prévoyance, à partir du niveau Sérèna Plus, vous bénéficierez sans modification du taux de cotisation pour 2019, d'une rente invalidité permanente totale ou partielle et de capitaux décès améliorés.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos conseillers.

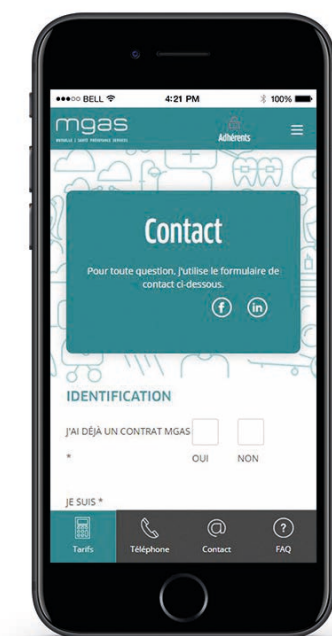
### Par téléphone :

01 44 10 55 55

(n° non surtaxé), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

### Par courriel :

[referencement@mgas.fr](mailto:referencement@mgas.fr)



### Le saviez-vous ?

Vous pouvez également prendre votre rendez-vous en ligne auprès d'un conseiller MGAS. **Pour ce faire, scannez votre page à l'aide de l'application SnapPress**, de nouveaux contenus vont apparaître sur votre smartphone et vous serez redirigé vers notre site internet ([www.mgas.fr](http://www.mgas.fr)).

Vous pouvez télécharger gratuitement SnapPress pour iOS ou Android en vous rendant sur le store de votre téléphone, tout simplement.



M.D.

## Reprise du travail après un cancer : bien la préparer

Après une longue période d'absence, le retour au travail est toujours une épreuve. Ces difficultés sont bien identifiées et des professionnels sont disponibles pour répondre aux interrogations légitimes qui peuvent se poser concernant les dispositifs et aménagements existants.

## Une anticipation nécessaire du retour au travail

Visite de pré-reprise, aménagement du temps de travail, bilan professionnel... un certain nombre de démarches peuvent être préparées en amont pour que le retour au travail se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Reprendre le travail après un cancer peut être vécu comme une démarche compliquée. En effet la lourdeur des soins, la longueur de l'arrêt et la souffrance traversée bouleversent nombre de repères : le physique, le mental, la confiance en soi, le rapport aux autres, au travail...

### De nombreuses interrogations

Et, quand vient le moment de la reprise du travail (si l'état de santé le permet bien sûr), nombreuses sont les per-

sonnes qui s'interrogent, parfois au point de vivre des périodes d'anxiété chez elles « à tourner en boucle les scénarii », faute d'avoir pu échanger sur le sujet ou d'avoir reçu des réponses à leur questionnement :

« Comment mon retour va-t-il se passer ? Vais-je pouvoir assumer l'ensemble des tâches de mon poste de travail ? Vais-je tenir le rythme ? Si je ne tiens pas, que va-t-il se passer ? L'entreprise va-t-elle me licencier ? Quels changements vais-je rencontrer à mon retour ? Va-t-on

pouvoir me garder dans le même service si je reprends à temps partiel ? ». Face à ces interrogations, il faut savoir qu'il existe des professionnels et des outils qui peuvent aider à ce que la reprise soit la plus fluide et la plus sécurisante possible.

Ainsi, il est possible d'effectuer des aménagements du poste de travail, que cela soit en termes de temps de travail ou d'aménagement matériel. Des outils comme les bilans professionnels, les bilans de compétence, les



### La visite de pré-reprise pour bien préparer son retour au travail

Au cours d'un arrêt de travail d'au moins 3 semaines vous pouvez solliciter une visite de pré-reprise à l'emploi pour anticiper les aménagements éventuels de poste ou de rythme de travail.

Elle peut être demandée par :

- le salarié ou l'agent lui-même,
- le médecin traitant,
- le médecin conseil de l'organisme de sécurité sociale.

Mais jamais par l'employeur, ou le médecin du travail. Le but de cette visite est de pouvoir :

- identifier les atouts et obstacles à la reprise du travail au même poste : elle doit permettre de définir un ou des aménagements au poste de travail si besoin est,
- aider à orienter vers un autre type de poste dans la même entreprise si le profil de poste n'est pas compatible avec l'état de santé du salarié.

L'échange avec le salarié, la consultation du dossier médical, les contacts avec le médecin généraliste ou spécialiste, la connaissance de l'entreprise, aident le médecin du travail à définir les orientations, les restrictions et à préconiser les aménagements et orientations permettant une adaptation au plus juste pour le salarié ou l'agent.

À la suite de cette visite, un travail de coordination peut alors se tenir entre le médecin du travail et l'entreprise, l'institution, pour évaluer la faisabilité des propositions émises.

Cette visite ne donne pas d'avis d'aptitude ou d'inaptitude. Elle est soumise au secret professionnel.

Pour mieux aborder cette période de redémarrage, il peut être mis en œuvre une mesure appelée "le temps partiel thérapeutique".

formations, les contrats de réadaptation à l'emploi, etc. s'avèrent être de véritables leviers permettant une meilleure réadaptation au retour de maladie. Pour l'aide à la mise en œuvre de ces dispositifs, les acteurs sont nombreux : cellule de prévention de la désinsertion professionnelle, assistant social d'entreprise ou du personnel, service de médecine du travail, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH), les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), etc.

Mais avant toute chose, il est indispensable de penser à organiser une visite de pré-reprise afin de se donner, aux uns et aux autres, le temps de la réflexion et de l'action concernant l'aménagement éventuel du poste de la reprise effective.

### Des solutions d'aménagement du temps de travail sont à prendre en compte

Reprendre le travail à temps complet, après de longs mois d'arrêt dans certains cas, peut être vécu comme un obstacle important dans la motivation à la reprise du salarié ou de l'agent. Le corps et le psychisme ont été soumis à de rudes épreuves pendant de longs mois et la fatigabilité est toujours plus ou moins présente. Ainsi, pour mieux aborder cette période de redémarrage,



il peut être mis en œuvre une mesure appelée « temps partiel thérapeutique ». Ce temps partiel peut aller de 50 à 80% du temps de travail et doit être demandé auprès du médecin traitant. Sa durée maximale varie selon la caisse de sécurité sociale mais l'on part du principe qu'il peut être accordé pour un an maximum (secteur privé et public) avec un renouvellement tous les trois mois. Le médecin traitant peut se mettre en relation avec le médecin du travail pour échanger sur le pourquoi de cette demande.

La mise en place concrète de ce temps partiel fera l'objet d'une « négociation » tripartite car cela implique l'accord :

- de l'entreprise et du responsable du service duquel le salarié ou l'agent est issu : ils devront se prononcer sur la faisabilité de la reprise à temps partiel en fonction de la répartition de la charge de travail ;
- de la Sécurité sociale qui devra donner son accord sur cette mesure car le temps non travaillé dans l'entreprise sera pris en charge sous forme d'indemnités journalières ;
- du salarié ou de l'agent qui accepte ce contrat.

L'objectif à terme de cette mesure est une reprise à temps complet : ainsi, cette période peut être considérée comme une période d'évaluation de l'adaptation du salarié à son poste de travail. Le temps de travail pourra être augmenté ou diminué en fonction des difficultés rencontrées ou pas.

*Priorité Santé Mutualiste.*

## Cancer et prévention Octobre rose, une campagne qui a plus de 25 ans



La célèbre campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein organisée par l'association Le Cancer du Sein, Parlons-en ! fait partie du paysage français depuis près de 25 ans. Cette transposition française du Breast Cancer Awareness Month anglo-saxon est portée par les groupes Estée Lauder France et Marie Claire, qui ont fondé l'association en 1994. Le but de cette mobilisation annuelle est d'informer toujours plus de femmes sur l'importance d'un dépistage précoce. Une femme sur huit risque en effet de développer un cancer du sein et un dépistage précoce peut sauver des vies.

### Un événement d'ampleur mondiale

Placé sous le signe du Ruban Rose, symbole international de la sensibilisation au cancer du sein, la campagne Octobre Rose s'illustre à travers des manifestations populaires, comme des flash mobs ou des courses roses. Depuis maintenant quelques années, la Tour Eiffel s'illumine de rose pour lancer la campagne, tout comme d'autres monuments à travers le monde. Les campagnes Octobre Rose mettent également à l'honneur des clips et des affichages afin de sensibiliser et informer un large public.

### Un soutien à la recherche conséquent

Outre la seule sensibilisation, l'association soutient les efforts de recherche, notamment à travers les prix Ruban Rose, qui ont permis depuis leur création en 2004 de reverser plus de 2 millions d'euros. Ces prix, attribués par un Comité scientifique mis en place par l'association, sont destinés à des médecins et chercheurs dont les travaux sont reconnus internationalement. Ainsi, en 2017, le Grand Prix Ruban Rose a été attribué au Docteur Mechta Grigoriou, responsable du laboratoire Stress et Cancer de l'Institut Curie.

*Source : Cancerdusein.org*

# Cancer et travail

## Une question de compréhension et de tact

**Nathalie Vallet-Renart est la cofondatrice et Directrice générale de l'association *Entreprise et Cancer*, dont la vocation est d'aider les entreprises à soutenir les collaborateurs malades d'un cancer. Elle prépare également un doctorat de philosophie sur les performances et la vulnérabilité. Entretien.**

### Quels sont les dispositifs existants pour accompagner un salarié touché par la maladie et qui souhaite poursuivre son activité professionnelle ?

**Nathalie Vallet-Renart :** Il existe deux possibilités. La première consiste à mettre en place un temps partiel thérapeutique. Pour ce faire, il faut prendre contact avec la médecine du travail. C'est en accord avec l'employeur que les tâches du salarié peuvent être adaptées. L'autre option est plus adéquate pour les petites structures: le manager et le collaborateur peuvent s'entendre pour établir des horaires plus souples ou alléger la charge de travail. La clé, ici, réside dans la relation de confiance entre toutes les parties prenantes.

### En cas d'arrêt maladie, conseillez-vous au salarié de maintenir un lien avec son entreprise ?

**N. V.-R. :** Plus le lien est préservé, plus le retour au travail sera favorisé. Même s'il y a une suspension du contrat de travail, et donc normalement aucun échange direct avec l'entreprise, il est important de maintenir un rapport avant tout humain. C'est souvent sous une forme informelle et personnelle

que s'entretiennent ces rapports. J'ai en tête l'exemple d'un salarié dont les collègues se relayaient pour déjeuner avec lui tous les jeudis. Il faut oser rester en relation, avec l'accord du collaborateur, bien entendu. Un message de soutien, même s'il n'y répond pas nécessairement, est toujours réconfortant. Il faut aussi faire preuve de compréhension: le salarié malade peut rejeter ses collègues et par la suite changer d'avis.

« Plus le lien est préservé, plus le retour au travail sera favorisé. [...] Il est important de maintenir un rapport avant tout humain. C'est souvent sous une forme informelle et personnelle que s'entretiennent ces rapports. »

### Qu'est-ce qui peut être prévu en amont pour faciliter la reprise du travail ?

**N. V.-R. :** Il faut bien préparer le retour à l'activité professionnelle. Car le cancer n'est jamais totalement derrière soi. L'idéal est de demander au médecin du travail une visite de préreprise. C'est l'occasion d'envisager l'éventualité d'une adaptation de ses horaires



Nathalie Vallet-Renart, cofondatrice et Directrice générale de l'association *Entreprise et Cancer*.

et/ou ses tâches. Par la suite, un rendez-vous médical de reprise est obligatoire et organisé par l'employeur. Pour que la reprise se déroule dans les meilleures conditions possibles, il faut marquer positivement le retour du salarié, ne pas le banaliser. Pourquoi ne pas se réunir autour d'un café avec l'équipe au grand complet ?

### Quelles peuvent être les difficultés rencontrées par le salarié après son retour ? Quels sont les points sur lesquels l'entreprise doit être vigilante ?

**N. V.-R. :** Une fois les traitements terminés, reste une fatigue chronique qui modifie durablement le rythme de vie du collaborateur. Celui-ci a tendance à taire ses difficultés, par peur d'être stigmatisé. Il faut donc une écoute et une implication particulière du service des ressources humaines, ainsi que de toute l'équipe. Le cancer reste une affaire intime. Mais si l'on n'en parle pas, personne ne peut nous aider.

# L'ophtalmologie, une discipline à la pointe de l'innovation

En constante évolution depuis trente ans, l'ophtalmologie atteint aujourd'hui un degré de sophistication extrêmement élevé. La qualité de cette spécialité permet désormais de corriger la plupart des troubles visuels et de prendre en charge des pathologies lourdes et complexes qui conduisent à la cécité.

« *L'ophtalmologie a toujours été novatrice* », a rappelé le professeur Gilles Chaine, chef de service d'ophtalmologie du centre hospitalier universitaire (CHU) Avicenne, lors des États généraux de la santé visuelle (EGSV). Invention de la microchirurgie et des implants intraoculaires, développement des thérapies géniques, nouvelles molécules, lasers, logiciels de dépistage... « *D'un point de vue de santé publique, il y a deux innovations majeures à retenir*, a indiqué le professeur Chaine, *la photo-coagulation rétinienne pour le traitement de la rétinopathie diabétique* (complication du diabète affectant les petits vaisseaux sanguins de la rétine, ndlr.), *qui a permis d'éviter un nombre considérable de cécités, et la découverte de l'ivermectine pour soigner l'onchocercose*. » Cette maladie parasitaire est une cause majeure de malvoyance en Afrique. En stoppant son évolution, qui mène à la cécité, l'ivermectine a amélioré le quotidien de millions de malades.

### De nouveaux traitements

Autre avancée importante: celle des traitements de la forme humide de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), une pathologie liée au vieillissement de l'œil qui détruit la macula, la

région centrale de la rétine. L'arrivée, il y a une quinzaine d'années, des anti-VEGF, des molécules qui stoppent la prolifération de vaisseaux anormaux dans la rétine, a permis de freiner considérablement l'évolution de la maladie en bloquant la baisse de la vision centrale. À noter également: les progrès importants réalisés pour soigner

« Cinquante pour cent des actes que l'on enseigne aujourd'hui à un interne ne seront plus pratiqués dans dix ans. »

le glaucome. Cette affection causée par l'élévation de la pression intraoculaire entraîne une atteinte du nerf optique et une altération progressive du champ visuel périphérique. La plupart des patients sont aujourd'hui traités avec un seul collyre qui permet d'abaisser la tension de l'œil à un niveau acceptable. Et si les collyres sont mal supportés, la chirurgie au laser donne aussi de très bons résultats.

### Chirurgie réfractive

En matière de chirurgie également, les avancées sont notables. Aujourd'hui, cette discipline utilise essentiellement le laser Lasik et l'implantologie intraoculaire. En cas de myopie importante

par exemple, le chirurgien utilise une combinaison de deux lasers: un premier qui sert à découper un petit capot sur la cornée en laissant une charnière et un second dont le rôle est d'aplatir le centre de la cornée pour diminuer la longueur de l'œil (la myopie se caractérise par un œil trop long par rapport à son pouvoir de focalisation). Le capot est ensuite remis en place. Avec une telle technique, pratiquée en ambulatoire et sous anesthésie locale, le patient peut ouvrir les yeux et voir net quelques heures seulement après l'opération!

Autre type d'intervention parfaitement maîtrisée: la chirurgie de la cataracte. Première cause de cécité dans le monde, cette maladie se manifeste par la perte de transparence du cristallin, qui ne peut plus assurer la mise au point. Extrêmement robotisée, l'opération s'appuie sur des machines très perfectionnées. Elle consiste à pratiquer une ouverture dans l'œil, puis à introduire un appareil qui émet des ultrasons afin de liquéfier le cristallin. Celui-ci est ensuite aspiré et remplacé par un implant qui a aussi la capacité d'améliorer les défauts visuels qui existaient auparavant.

On le constate, tout va très vite en matière d'ophtalmologie. « *Cinquante pour cent des actes que l'on enseigne aujourd'hui à un interne ne seront plus pratiqués dans dix ans*, précisait le professeur Philippe Gain, chef du service d'ophtalmologie du CHU de Saint-Étienne, également présent aux EGSV. *Il s'agit donc d'une discipline fascinante, en constante évolution, et qui nécessite une formation permanente.* »

France Mutualité.

# Jamais sans mes vaccins !

**Nourrissons, enfants, adolescents, adultes, seniors... C'est tout au long de la vie que les vaccinations protègent, que ce soit contre les maladies les plus courantes, mais également à l'occasion de voyages à l'étranger ou pendant la grossesse.**

Au-delà des risques pour soi-même, l'absence de vaccination présente aussi un risque pour les autres. Récemment, la couverture insuffisante de certaines vaccinations a conduit à la réapparition d'épidémies. En conséquence, le ministère de la Santé a ajouté en 2017 huit vaccins obligatoires pour les enfants de moins de deux ans.

#### **Des nourrissons aux adultes, des vaccinations nécessaires**

Les vaccinations des plus jeunes enfants sont indispensables. Elles permettent de les protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses. Certaines se révèlent mortelles pour les plus petits : rougeole, tétanos, coqueluche, tuberculose, etc. La vaccination ne concerne cependant

pas que les jeunes. La mise à jour de ses rappels à l'âge adulte est primordiale, car la protection ne dure pas toute la vie. Ainsi, des rappels doivent être effectués contre le tétanos, la diphtérie ou la poliomyélite à 25 ans et à 45 ans. Les vaccins sont d'autant plus nécessaires que la situation de chacun peut évoluer rapidement, qu'il s'agisse d'un projet de grossesse ou de la fréquentation de personnes fragiles.

#### **Pour les voyageurs**

La question des vaccinations se pose tout particulièrement dans le cas d'un voyage à l'étranger. Il est ainsi conseillé non seulement d'être à jour des vaccins recommandés en France, mais aussi et surtout d'être protégé contre les maladies infectieuses qui peuvent

circuler dans la zone de destination. Des vaccins comme ceux contre la typhoïde ou la rage sont tout spécialement recommandés dans le cas de vacances « aventureuses », dans des zones à l'hygiène précaire, des régions isolées ou dans des zones forestières, par exemple (cf. la rubrique *Trucs & astuces du numéro précédent*). Enfin, des vaccins sont obligatoires pour entrer dans certains pays, comme celui contre la fièvre jaune en cas de voyage dans une zone intertropicale d'Amérique du Sud ou d'Afrique. Il est important de s'informer et de se préparer quelques mois avant son départ. Il est essentiel de s'y prendre à l'avance pour être vacciné assez tôt afin d'être sûr d'être protégé à l'arrivée dans le pays concerné.

#### **Passé 65 ans**

Avec l'âge apparaissent bien souvent des pathologies chroniques. Celles-ci peuvent conduire à de nombreuses complications en cas de maladie in-

fectieuse, la vaccination est donc essentielle pour rester en bonne santé. On peut prendre le cas de la grippe : relativement bénigne lorsqu'elle touche des individus dans la force de l'âge, on constate que 90% des décès qui lui sont imputables concernent les plus de 65 ans. C'est ce qui explique que la vaccination annuelle soit recommandée. Concernant le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite, des rappels doivent être effectués à 65 ans, puis tous les dix ans.

« La vaccination ne concerne pas que les jeunes. La mise à jour des rappels à l'âge adulte est primordiale, car la protection ne dure pas toute la vie. »

#### **Mise à jour des vaccins**

En cas de doutes sur la mise à jour de ses vaccins, il suffit de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé : une carte simplifiée présentant le calendrier des vaccinations est disponible pour être glissée dans le carnet de santé. En cas d'oubli concernant un ou plusieurs rappels, il n'est pas nécessaire de tout recommencer. Le rattrapage vaccinal permet de reprendre la vaccination là où elle a été interrompue.

Source : Vaccination-info-services.fr



#### **Vaccination contre la grippe saisonnière, quelques recommandations**

La grippe est souvent considérée comme une maladie peu dangereuse. Sans grands effets sur les personnes en parfaite santé, elle est cependant beaucoup plus grave lorsqu'elle touche les individus les plus fragiles, pour lesquels la vaccination est recommandée :

- les femmes enceintes,
- les nourrissons et leur entourage,
- les personnes souffrant de certaines maladies chroniques,
- les personnes en situation d'obésité,
- les personnes devant séjourner dans un établissement de soin.

La vaccination est aussi préconisée pour les professionnels de santé afin d'éviter que le personnel soignant ne transmette la grippe aux patients. Les campagnes de vaccination commencent à l'automne. L'Assurance maladie envoie aux personnes concernées par les recommandations vaccinales un imprimé de prise en charge qui leur permet de retirer gratuitement le vaccin en pharmacie.

La vaccination peut être réalisée par un médecin, un infirmier ou une sage-femme en libéral, à l'hôpital, dans un centre de vaccination ou en maison de la Protection Maternelle et Infantile (pour les enfants jusqu'à six ans et les femmes enceintes). Les infirmiers peuvent réaliser cette vaccination sans prescription médicale chez les adultes déjà vaccinés contre la grippe précédemment. Des expérimentations sont en cours dans certaines régions de France pour permettre aux pharmaciens d'effectuer cette vaccination, et le dispositif devrait être étendu à toute la France en 2019.

La protection contre la grippe est totale dans les deux semaines après la vaccination. Comme il ne contient qu'une fraction inactivée du virus, le vaccin ne peut en aucun cas provoquer la grippe.

Source : Vaccination-info-services.fr



# Fusion MGAS-Mutuelle Europe, un ensemble plus fort pour l'avenir

Lors de l'assemblée générale du mois de juin 2018, la fusion de la MGAS avec Mutuelle Europe a été adoptée. Bien que la publication officielle doive avoir lieu dans un futur proche, sa mise en œuvre a déjà été anticipée.

## Les enjeux et objectifs

Le projet a démarré fin 2016, avec la rencontre des présidents et directeurs généraux des deux mutuelles. Elle a été l'occasion de déceler rapidement les complémentarités entre les deux univers d'activité et le potentiel de développement à explorer.

En effet, la cible de développement de Mutuelle Europe est constituée de personnes fragiles, c'est-à-dire des personnes sous protection juridique (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice). Il s'agit d'une population cible en cohérence avec celle de la MGAS, acteur historique du secteur social et médico-social.

Pour intervenir dans ce milieu, Mutuelle Europe est en relation avec les établissements médico-sociaux dans lesquels sont hébergés les majeurs sous protec-

tion juridique ou leurs représentants, à savoir les mandataires de personnes protégées.

Le nouvel ensemble «MGAS-Mutuelle Europe» constituera ainsi un groupe plus fort, qui continuera à conserver son agilité, sa qualité de gestion et sa proximité avec ses adhérents.

Les objectifs de cette fusion sont:

→ D'assurer, dans la continuité, les contrats de Mutuelle Europe.

→ D'augmenter le nombre de majeurs protégés et d'élargir la cible de développement de la MGAS.

→ De mutualiser les moyens des deux structures pour réduire les coûts et rester compétitifs.

Ce regroupement va ainsi permettre de capitaliser sur nos forces et d'accroître notre compétitivité.

## La mise en œuvre

De façon opérationnelle, plusieurs chantiers internes ont été menés afin d'intégrer Mutuelle Europe dans l'activité de la MGAS: finances et comptabilité, juridique, communication, marketing, outils de gestion et urbanisation, ressources humaines, logistique.

Au total, c'est une vingtaine de contributeurs de la MGAS et de Mutuelle Europe qui sont impliqués sur chacun de ces chantiers. La mobilisation générale a rendu possible la continuité des services aux adhérents de Mutuelle Europe. Les dernières étapes sont en cours, et progressivement toute l'activité sera intégrée, notamment la gestion des contrats par des équipes communes et polyvalentes.

Concrètement, au début du mois de septembre, tous les collaborateurs Mutuelle Europe ont intégré les bureaux de la MGAS (à Paris et à Tours). L'accueil de Mutuelle Europe, rue d'Amsterdam, reste ouvert au public.

Pour communiquer autour de cette activité cible, la MGAS a décliné son identité graphique autour d'un nouveau logo, dédié à promouvoir la marque «Mutuelle Europe», qui a été conservée.

Collation de bienvenue des collaborateurs Mutuelle Europe, le lundi 3 septembre 2018, en présence de Michel Regnier, Président de la MGAS, Annick Singer, vice-Présidente de la MGAS et de la direction de la MGAS.



## En savoir plus sur Mutuelle Europe

Mutuelle Europe a été créée en 1967 pour gérer les œuvres sociales du centre médical Europe, puis s'est développée sur le marché de la complémentaire santé.

Son développement est axé autour de partenariats de courtage qui se sont interrompus en 2016. Depuis cette date, elle a constitué son propre réseau de développement.

Elle se développe principalement auprès des personnes âgées ou handicapées, des mandataires judiciaires, des personnes placées sous protection juridique (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice), des personnes qui bénéficient de l'Aide à la complémentaire santé, mais aussi vers le personnel médico-social encadrant ces personnes fragiles (personnel hospitalier, des ESAT, des EPHAD, des maisons de retraite, des associations tutélaires...).

## Mutuelle Europe, en résumé

**Ses forces:** un extranet dédié aux mandataires, qui propose entre autres

de réaliser des adhésions en ligne et la gestion de A à Z de l'offre ACS.

**Slogan:** *C'est vous qui comptez!*

**Nombre d'adhérents:** 6500

**Chiffre d'affaires:** 5 millions d'euros

**Nombre de salariés:** 16

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur:

[www.mutuelle-europe.com](http://www.mutuelle-europe.com)

## Une avancée technologique: l'extranet MJPM

La MGAS va maintenir l'extranet de Mutuelle Europe, qui représente une avance technologique considérable. Cet espace propose des solutions entièrement digitalisées à l'usage des mandataires, comme la contractualisation en ligne et le suivi des contrats des majeurs protégés.

M.D.

## LES OFFRES MUTUELLE EUROPE

La gamme d'offres de Mutuelle Europe se composera de quatre produits:

**MJM**  
Personnel du médico-social  
Mandataires

**EHPAD USLD**  
Personnes hébergées en EHPAD  
ou unité de soins longue durée

**DOMPRO**  
Personnes hébergées à domicile  
ou en foyer de résidence senior

**EMS**  
Personnes hébergées  
en établissement médico-social

Si vous souhaitez plus d'informations sur ces offres, vous pouvez contacter Mutuelle Europe au: **01 53 15 74 82** ou [contact@mutuelle-europe.com](mailto:contact@mutuelle-europe.com).

## Quelques définitions

**Tutelle d'une personne majeure:** La tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts. Un tuteur la représente dans les actes de la vie civile. Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas.

**Curatelle:** La curatelle est une mesure judiciaire destinée à protéger un majeur qui, sans être hors d'état d'agir lui-même, a besoin d'être conseillé ou contrôlé dans certains actes de la vie civile. La curatelle n'est prononcée que s'il est établi que la mesure de sauvegarde de justice serait une protection insuffisante. Il existe plusieurs degrés de curatelle. Le juge des tutelles désigne un ou plusieurs curateurs.

**Sauvegarde de justice:** La sauvegarde de justice est une mesure de protection juridique de courte durée par laquelle un majeur est représenté pour accomplir certains actes. Cette mesure peut éviter de prononcer une tutelle ou une curatelle, plus contraignantes. Le majeur conserve l'exercice de ses droits, sauf exception. Il existe deux types de mesures de sauvegarde de justice, judiciaire ou médicale.

**Mandataire judiciaire à la protection des majeurs:** Lorsqu'aucun membre de la famille ou aucun proche ne peut assumer la curatelle ou la tutelle, le juge désigne un mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Le mandataire judiciaire doit être inscrit sur une liste dressée et tenue à jour par le préfet du département.

Source: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# Premiers secours, les gestes qui sauvent

Chaque année, 10 000 vies pourraient être épargnées si une personne sur cinq connaissait les gestes d'urgence. Tour d'horizon de ces gestes qui sauvent.



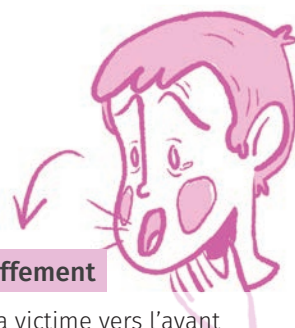
## Une plaie simple

Lavez-vous les mains, puis la plaie à l'eau et au savon ou avec un antiseptique. Appliquez ensuite un pansement adhésif. Si le saignement est abondant, allongez la victime et demandez-lui de comprimer sa blessure. Si c'est impossible, comprimez la plaie en protégeant vos mains pour éviter tout contact avec le sang. Attendez ensuite les secours.



## Une morsure, une piqûre

Nettoyez la plaie à l'eau et au savon, puis mettez un pansement. Si la victime est allergique ou si elle ne se sent pas bien, contactez les secours. En cas de morsure, consultez rapidement un professionnel de santé pour détecter une éventuelle présence du virus de la rage.



## Un étouffement

Penchez la victime vers l'avant en soutenant sa poitrine d'une main et donnez-lui jusqu'à cinq claques dans le dos. Observez après chaque claque si le corps étranger a été rejeté. Sinon, réalisez des compressions abdominales: tenez-vous derrière la victime et placez l'un de vos poings entre le nombril et l'extrémité inférieure du sternum. Enfoncez fortement votre poing vers vous et vers le haut, cinq fois au maximum. Contactez les secours si le problème persiste.



## Un malaise

Si la victime est consciente, proposez-lui de s'allonger et rassurez-la. Demandez-lui si elle prend des médicaments, et contactez les secours. Si la victime est inconsciente, vérifiez qu'elle respire, allongez-la sur le côté puis appelez les secours.

## Une brûlure simple

Plongez rapidement la brûlure sous l'eau froide du robinet jusqu'à l'atténuation de la douleur. N'appliquez ensuite aucun produit et protégez simplement la zone avec un pansement stérile.

## Un malaise cardiaque

Si la victime se plaint d'une douleur à la poitrine et qui irradie dans le bras, l'épaule, le cou, la mâchoire inférieure ou l'estomac, mettez-la au repos dans une position confortable. Alertez le Samu et vérifiez régulièrement que la victime est consciente et respire normalement en attendant les secours.

Source: France Mutualité.

En cas d'urgence vitale, **composez le 15 ou le 112** depuis un portable.



Santéclair

# MON RÉSEAU DE SOIN C'EST SANTÉCLAIR !

La MGAS met à votre disposition un réseau de soin composé de plus de 7 500 professionnels partenaires: opticiens, dentistes, audioprothésistes, diététiciens...

Soins de qualité

Tarifs négociés, jusqu'à 0 € de reste à charge pour une équipement optique

Dispense d'avance de frais

Téléconsultation 24h/24h et 7j/7 et en cas d'urgence

NOUVEAUTÉ

Pour plus d'informations et consulter la liste des partenaires proches de chez vous, rendez-vous sur votre espace adhérent [mgas.fr](http://mgas.fr) ou l'application MGAS & moi.



mgas

MUTUELLE | SANTÉ PRÉVOYANCE SERVICES

# JE PRÉSERVE MA SANTÉ ET MON ÉQUILIBRE FINANCIER

Avec la MGAS, je bénéficie d'une protection prévoyance et de la garantie « Complément de revenu<sup>1</sup> ».  
Ainsi, je suis protégé en cas d'arrêt de travail.

La protection de la MGAS est complète et inclut :

Le remboursement des frais de santé

La prévoyance<sup>1</sup> : complément en cas de perte de revenu, capital décès, rentes...

Les services : assistance, tiers-payant, assurance scolaire, action sociale...

<sup>1</sup> Selon le certificat de garantie en vigueur et les conditions décrites à la notice et au règlement mutualiste.



mgas.fr

01 44 10 55 55